

20 & 21 mars 2025 : Les journées du droit immobilier

A LYON



Intervenants :

Cyrille CHARBONNEAU

Avocat et chargé d'enseignement,
Auteur de l'ouvrage Droit de la
construction aux éditions LEXIS NEXIS

Nicolas DAMAS

Professeur à l'Université de Lorraine

Jean-Pierre DUMUR

Chartered Surveyor MRICS
Expert agréé par la Cour de cassation
Expert près la cour supérieure de justice
du Luxembourg

Jean-Marc LE MASSON

Avocat au Barreau de Nantes
CAMBRONNE Avocats

Organisé par :

Ludovic GAUVIN

Directeur scientifique et pédagogique
Responsable de la commission de droit
immobilier

Avocat à Angers (ANTARIUS)

Et Thierry BOISNARD

Responsable de la commission de droit
commercial
Avocat à Angers (LEXCAP)

Compétences / Spécialités :

Droit immobilier, droit de la
construction, copropriété, baux
commerciaux, droit commercial

Public visé :

Avocats, notaires, commissaires de
justice, juristes

Pré-requis :

Nos formations sont ouvertes à tous
les professionnels du droit en exercice

Heures de formation :

13h00 sur les 2 jours

Lieu :

Radisson Blu Hôtel Lyon
129 rue Servient – 69003 LYON

Prise en charge :

Eurojuris a obtenu la certification
QUALIOPF pour les actions de formation.
Cette formation peut donc être prise en
charge par les organismes financeurs.
Numéro de déclaration d'existence
d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX

EUROJURIS FRANCE

82 avenue du Maine

75014 PARIS

Tél : 01 46 33 07 19

Courriel : virginie.mereghetti@eurojuris.fr

PROGRAMME ET HORAIRES DU JEUDI 20 MARS : ATELIERS AU CHOIX

Matin : 2 ateliers au choix : 10h / 13h :	Après-midi : 2 ateliers au choix : 14h15 / 17h45 :
Actualités en droit de la construction : Animé par Cyrille CHARBONNEAU	Actualités en droit de la construction : Suite de la matinée Animé par Cyrille CHARBONNEAU
Actualités en matière de baux commerciaux Animé par Jean-Pierre DUMUR	Actualités en matière de baux commerciaux Suite de la matinée Animé par Jean-Pierre DUMUR

Déjeuner à l'hôtel de 13h à 14h

19h30 : Départ pour le dîner – Prévoir 15 minutes de marche à pied pour aller au restaurant

PROGRAMME ET HORAIRES DU VENDREDI 21 MARS : ATELIERS AU CHOIX

Matin : 2 ateliers au choix : 9h00 / 12h30 :	Après-midi : 2 ateliers au choix : 13h45 / 16h45 :
Actualités en droit de la copropriété Animé par Jean-Marc Le MASSON	Actualités en droit de la copropriété Suite de la matinée Animé par Jean-Marc Le MASSON
Actualités des baux d'habitation Animé par Nicolas DAMAS	Actualités en matière de vente immobilière Animé par Nicolas DAMAS

Déjeuner à l'hôtel de 12h30 à 13h30 à l'hôtel

Objectifs :

A la fin de la formation le participant pourra prendre en charge des dossiers en droit de la construction, droit de la copropriété, baux d'habitation et en droit des baux commerciaux (selon les ateliers auxquels il aura assisté).

Documents en fin de formation :

A l'issue de la formation, un questionnaire de satisfaction ainsi qu'une attestation de participation seront envoyés à chaque participant.

20 & 21 mars 2025 : Les journées du droit immobilier

A LYON



Intervenants :

Cyrille CHARBONNEAU

Avocat et chargé d'enseignement,
Auteur de l'ouvrage Droit de la
construction aux éditions LEXIS NEXIS

Nicolas DAMAS

Professeur à l'Université de Lorraine

Jean-Pierre DUMUR

Chartered Surveyor MRICS
Expert agréé par la Cour de cassation
Expert près la cour supérieure de justice
du Luxembourg

Jean-Marc LE MASSON

Avocat au Barreau de Nantes
CAMBRONNE Avocats

Organisé par :

Ludovic GAUVIN

Directeur scientifique et pédagogique
Responsable de la commission de droit
immobilier
Avocat à Angers (ANTARIUS)

Et Thierry BOISNARD

Responsable de la commission de droit
commercial
Avocat à Angers (LEXCAP)

Compétences / Spécialités :

Droit immobilier, droit de la
construction, copropriété, baux
commerciaux, droit commercial

Public visé :

Avocats, notaires, commissaires de
justice, juristes

Pré-requis :

Nos formations sont ouvertes à tous
les professionnels du droit en exercice

Heures de formation :

13h00 sur les 2 jours

Lieu :

Radisson Blu Hôtel Lyon
129 rue Servient – 69003 LYON

Prise en charge :

Eurojuris a obtenu la certification
QUALIOP1 pour les actions de formation.
Cette formation peut donc être prise en
charge par les organismes financeurs.
Numéro de déclaration d'existence
d'EUROJURIS France : 11 75 375 0575
Ce numéro ne vaut pas agrément de l'Etat.

Renseignements :

Virginie MEREGHETTI-FILLIEUX
EUROJURIS FRANCE
82 avenue du Maine
75014 PARIS
Tél : 01 46 33 07 19
Courriel : virginie.mereghetti@eurojuris.fr

Précisions horaires :

Sur la journée du jeudi 20 mars :

La formation débutera à 10h00. Un café d'accueil sera servi entre 9h45 et 10h00.
Des échanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions sont prévus de 17h30 à 17h45. La fin de la formation est prévue à 17h45
A 19h15 il y aura un dîner (uniquement pour les participants inscrits aux 2 journées).

Sur la journée du vendredi 21 mars :

La formation débutera à 9h00. Un café d'accueil sera servi entre 8h45 et 9h00.
Des échanges entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants et de répondre aux questions sont prévus de 16h30 à 16h45.
La fin de la formation est prévue à 16h45.

Modalités d'inscription :

Inscription :

- Je souhaite participer aux 2 journées complètes (inclus : dîner du jeudi, déjeuners du jeudi et vendredi, – Hébergement non inclus)
- au Tarif Membre d'Eurojuris de 590€ HT soit 708€ TTC
 - au Tarif Non Membre d'Eurojuris de 1 100 € HT soit 1 320 € TTC
- Je souhaite participer à la journée du jeudi 21 mars (inclus : déjeuner) :
- Tarif Membre d'Eurojuris : 350€ HT soit 420€ TTC Tarif non membre : 700€ HT soit 840€ TTC
- Je souhaite participer à la journée du vendredi 22 mars (inclus : déjeuner) :
- Tarif Membre d'Eurojuris : 350€ HT soit 420€ TTC Tarif non membre : 700€ HT soit 840€ TTC

Nom : Prénom :

Structure : N° INSEE :

Choix des ateliers du jeudi : Construction Baux commerciaux
Choix des ateliers du vendredi : Copropriété Baux d'habitation & vente immobilière

Conditions : Aucune place ne sera réservée sans son règlement, à adresser accompagné de ce bulletin au Siège d'EUROJURIS FRANCE. Seules les demandes d'annulation confirmées par écrit et reçues jusqu'à 15 jours avant le séminaire pour les membres d'Eurojuris et 30 jours avant le séminaire pour les non membres d'Eurojuris sont acceptées. Il est possible de s'inscrire jusqu'à 7 jours avant la formation, sous réserve de places disponibles, sauf demande expresse.

Méthode pédagogique utilisée et validation des acquis :

Cette formation utilisera une méthode de formation démonstrative, avec des temps d'échanges entre les intervenants et les participants et des mises en situation. L'intervenant et / ou le responsable de la commission interrogeront à intervalles réguliers les participants afin de s'assurer du bon déroulement de la formation. Une évaluation formative sera proposée en fin de formation, avec échanges et questions entre l'intervenant et les participants afin de valider les acquis des participants.

Hébergement (non inclus dans le coût de l'inscription) :

Vous pouvez réserver une chambre à l'hôtel Radisson Blu de Lyon où se dérouleront les 2 journées.

Contact Handicap :

Vous êtes en situation de handicap et souhaitez suivre cette formation ? Vous pouvez contacter Virginie Mereghetti-Fillieux, contact Handicap, par téléphone au 01 46 33 07 19 ou par mail à formation@eurojuris.fr afin que nous puissions échanger sur des solutions adaptées à votre situation.

Durée de validité du programme : du 12 septembre 2024 au 31 mars 2025 – V1